

Budget du Québec 2021-2022 : rien pour le secteur de la Formation générale des adultes

Le budget 2021-2022 du Québec propose plus d'un milliard de dollars pour la réussite des jeunes et l'enseignement supérieur, mais on n'y retrouve aucun investissement significatif pour le secteur de la Formation générale des adultes (FGA). Doit-on y voir une nouvelle illustration du peu d'intérêt que le gouvernement accorde à la FGA?

Un budget marqué par le rattrapage

En matière d'éducation et de formation des adultes, le récent budget du Québec apparaît marqué par la volonté du gouvernement de rattraper les retards scolaires, de combler la fracture numérique ou de s'attaquer aux problèmes liés à la formation de la main-d'œuvre. Cela dit, une incohérence majeure demeure : aucun investissement ne semble avoir été prévu pour combler les nombreux manques qui ont affecté la Formation générale des adultes (FGA) tout au long de la crise sanitaire.

Ce budget fait de la réussite des jeunes une priorité (573 M\$ sur cinq ans) et propose des investissements de 668 M\$ pour l'enseignement supérieur. On y retrouve également des sommes conséquentes pour la formation et la requalification de la main-d'œuvre (157 M\$ sur cinq ans), l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail (246 \$M sur cinq ans), l'intégration professionnelle des jeunes (97 M\$ sur cinq ans) et même le branchement des familles à l'internet haute vitesse (595 \$M en 2021-2022).

Mais ce budget ne propose aucun investissement pour améliorer les conditions d'apprentissage à la formation générale des adultes (FGA).

Rien pour la formation générale des adultes

Bien que la crise sanitaire ait mis à rude épreuve la formation générale des adultes (FGA), révélant des manques flagrants concernant les ressources financières, matérielles et humaines affectées à ce secteur névralgique de l'éducation formel du Québec, le budget 2021 ne propose rien pour la FGA.

Comme l'explique notre avis sur la réussite éducative transmis récemment au ministre de l'Éducation, la « *crise a mis en lumière l'importance d'offrir aux populations étudiantes adultes, notamment défavorisées ou marginalisées, le soutien économique, social, psychologique, technologique et autre nécessaire à leur réussite (ICÉA 2021 : 13)* ». De même, cette crise a souligné le « *rôle unique et stratégique* » joué par la « *Formation générale des adultes [...] auprès des populations étudiantes vulnérables durant la crise (démunies devant le numérique, en situation de handicap ou déclarées EHDAA). L'injection de ressources supplémentaires est nécessaire si on veut garantir le succès des apprentissages de ces populations vulnérables au lendemain de la crise sanitaire. (ICÉA 2021 : 13)* »

Budget du gouvernement du Québec, 2021-2022

Malheureusement, le budget 2021 ne semble pas reconnaître ces constats. On y lit pourtant que le « *gouvernement place [...] les jeunes au cœur de ses priorités dans le présent budget afin que chacun d'entre eux soit en mesure de développer son plein potentiel, et ce, tout au long de son parcours.* ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C3) » Pour de nombreux jeunes adultes, ce parcours inclut un passage par la FGA, où ils obtiendront une première qualification. Le sous-investissement qui affecte la FGA maintenant et pour l'avenir nuira à la réussite scolaire des adultes, les jeunes et les plus âgés.

La réussite éducative et le rattrapage des retards scolaires attribuables à la crise dépendent également des investissements faits à la FGA. Si le taux de diplomation et de qualification au secondaire est passé de 72 % à près de 82 % chez les moins de 20 ans au cours de la dernière décennie ([Diplomation à l'âge de 20 ans](#), Indicateurs de l'ICÉA), c'est notamment grâce aux actions stratégiques de la formation générale des adultes qui accueille les décrocheurs.

573 M\$ pour la réussite scolaire des jeunes

Le budget 2021 prévoit plus de 573 M\$ d'investissement d'ici 2025-2026 pour appuyer la réussite scolaire des jeunes. Une somme de 170 M\$ sur deux ans (110 M\$ en 2021 et 60 M\$ en 2022) est ainsi prévue pour consolider les apprentissages, combler les retards scolaires et prévenir le décrochage chez les jeunes.

Par ailleurs, une somme de 402,5 M\$ d'ici 2025-2026 est prévue pour améliorer le soutien au réseau scolaire. De cette somme, 37 M\$ d'ici 2025-2026 iront à la réussite éducative chez les élèves autochtones (5 M\$ en 2021-2022 et 8 M\$ par année de 2022-2023 à 2025-2026). Cette mesure en faveur de l'égalité des chances « *s'inscrit dans l'esprit de la commission Viens et de ses recommandations* » ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C13).

668 M\$ pour l'enseignement supérieur

Les investissements proposés en enseignement supérieur s'échelonnent sur cinq ans et visent à réaliser des actions pour favoriser la persévérance, alléger le fardeau financier des personnes étudiantes en contexte de pandémie et accroître le nombre de diplômés aux études supérieures, notamment dans les secteurs de la santé et des technologies de l'information.

Favoriser la persévérance

Le budget 2021 prévoit 145 M\$ d'ici 2025-2026 (35 M\$ en 2021-2022) afin de favoriser la persévérance à l'enseignement supérieur. Soit :

- 85 M\$ d'ici 2025-2026 (20 M\$ en 2021-2022) pour déployer des solutions numériques et s'assurer que les étudiants ont accès à un enseignement à distance de qualité; et
- 60 M\$ d'ici 2025-2026 (15 M\$ en 2021-2022) pour améliorer la santé et le bien-être des personnes étudiantes et du personnel en poste ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C17 et C18).

La recherche de solutions numériques, la qualité de l'enseignement à distance ainsi que le bien-être des adultes apprenant et du personnel en poste sont autant de préoccupations soulignées par les partenaires que l'ICÉA a consultés à l'hiver 2021 ([ICÉA 2021](#)). Cela dit, beaucoup reste à faire pour atteindre ces objectifs.

Alléger le fardeau financier

Le budget prévoit 154,6 M\$ en 2021-2022 pour mettre en œuvre deux mesures d'aide ponctuelle permettant d'alléger le fardeau financier des étudiants en contexte de pandémie :

- d'une part, les étudiantes et les étudiants de niveau collégial ou universitaire inscrits à temps plein auront droit à un montant forfaitaire de 100 \$ pour les sessions d'automne 2020 et d'hiver 2021;
- d'autre part, le gouvernement propose d'alléger l'endettement étudiant en éliminant les intérêts sur les prêts étudiants entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022 ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C20 et C21).

L'offre d'un montant forfaitaire de 100 \$ par session permet certainement de couvrir une partie des dépenses imprévues et additionnelles engendrées par la crise sanitaire. Cela dit, ces dépenses ont été les mêmes pour toutes les personnes apprenantes des cégeps et des universités. Le coût de l'équipement informatique ou du mobilier demeure le même, qu'une personne soit inscrite à temps plein ou à temps partiel. Qui plus est, cette aide financière arrive bien longtemps après les dépenses engagées.

Plus de diplômés aux études supérieures

Le budget prévoit finalement 369 M\$ d'ici 2025-2026 (60 M\$ en 2021-2022) afin d'accroître le nombre de diplômés aux études supérieures. Cette mesure comprend notamment :

- 150 M\$ d'ici 2025-2026 (40 M\$ en 2021-2022) pour « *favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, la persévérance des étudiants dans leur projet de formation ainsi que l'augmentation de la diplomation chez les Québécois* » ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C23);
- 23 M\$ d'ici 2025-2026 (7 M\$ en 2021-2022) pour former davantage d'infirmières et d'infirmiers ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C25);
- 41 M\$ d'ici 2025-2026 (11 M\$ en 2021-2022) pour renforcer la présence des établissements d'enseignement supérieur dans les régions du Québec ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C25);
- 20 M\$ d'ici 2025-2026 (11 M\$ en 2021-2022) pour offrir des bourses aux étudiantes et aux étudiants de niveau collégial en technologie de l'information ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C26); et
- 75 M\$ d'ici 2023-2024 (25 M\$ en 2021-2022) pour favoriser l'attraction et la diplomation en technologie de l'information ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C26).

Il est intéressant de constater que le budget 2021 lie l'accès à l'enseignement supérieur à des mesures spécifiques comme améliorer les « *transitions du secondaire au collégial et du collégial vers l'université* », développer des « *pratiques adaptées aux besoins de la communauté étudiante* » et favoriser « *le transfert des connaissances en matière de réussite* ». Il s'agit là de mesures qu'on retrouvera dans le plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 que le ministère de l'Enseignement supérieur entend déposer au printemps 2021. On note par ailleurs que le souci d'accroître le nombre de diplômés aux études supérieures est motivé par des besoins du marché du travail.

157 M\$ pour la formation et la requalification de la main-d'œuvre

Soucieux de parvenir à « *un meilleur arrimage entre les compétences détenues par la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail* » et de permettre « *un enrichissement collectif qui bénéficiera à tous* », le gouvernement prévoit des crédits additionnels de 157,5 M\$ d'ici 2025-2026 pour soutenir la formation et la requalification de la main-d'œuvre ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D38).

Les besoins de main-d'œuvre en technologie de l'information (TI)

Le budget 2021 prévoit ainsi 53,1 M\$ additionnels entre 2021-2022 et 2023-2024 (41,6 M\$ en 2022-2023) pour répondre aux besoins de main-d'œuvre en technologie de l'information (TI). Il est ainsi question de développement de la main-d'œuvre et de recrutement dans les entreprises, de la formation accélérée d'une main-d'œuvre qualifiée en TI et de la mise en place d'un Programme pour la requalification et l'accompagnement en technologie de l'information et des communications (PRATIC). En incluant les sommes annoncées lors de la mise à jour budgétaire de l'automne 2020, l'investissement total du gouvernement serait de 86,4 M\$ ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D40).

La formation de la main-d'œuvre pour les organismes communautaires

Le budget 2021 prévoit 4 M\$ en crédits additionnels (pour un total de 6 M\$) afin de faciliter la réalisation d'activités de formation dans les organismes communautaires du Québec. D'ici 2023-2024, les organismes communautaires n'auraient plus à assumer que 15 % des frais admissibles de formation, au lieu de 50 % ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D43).

La réorientation professionnelle

Le budget 2021 prévoit une somme de 45,8 M\$ entre 2022-2023 et 2025-2026 (23,3 M\$ en 2022-2023) afin de soutenir la réorientation de carrière. L'objectif de cette mesure est d'accroître la participation au marché du travail par la diplomation. Cela dit, il est difficile d'identifier les réels bénéficiaires de cet investissement, à savoir les adultes, les entreprises ou les établissements d'enseignement ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D44).

La formation continue

Le budget 2021 prévoit également 21 M\$ entre 2021-2022 et 2023-2024 (soit 7 M\$ par année) afin d'accroître l'accès à la formation continue pour tous les types de populations en emploi ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D45).

Même si certaines mesures annoncées pour la formation et la requalification de la main-d'œuvre sont elles aussi orientées vers les besoins du marché du travail, on constate qu'il s'agit de besoins mis en lumière par la crise sanitaire. Il est par ailleurs intéressant de noter le souci du gouvernement de répondre aux besoins de formation des organismes communautaires, d'une part, et d'élargir l'accès à la formation continue pour les populations en emploi. Voilà deux préoccupations soulignées par les partenaires que l'ICÉA a consultés à l'hiver 2021 ([ICÉA 2021](#)).

246 M\$ pour l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail

Le budget 2021 prévoit une somme de 246 M\$ afin de favoriser l'intégration des personnes immigrantes au cours des deux prochaines années. Cet investissement se décline ainsi :

- 130 M\$ sur deux ans (42 M\$ en 2021-2022) pour mettre en place des « *mesures qui favorisent la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes* », telles que soutenir financièrement les personnes immigrantes en démarche de reconnaissance, favoriser l'appui et l'accompagnement des ordres professionnels ou augmenter « *l'offre de formation d'appoint et de stages pour les travailleurs étrangers temporaires exerçant une profession réglementée* » ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D47);

Budget du gouvernement du Québec, 2021-2022

- 57 M\$ sur deux ans (42 M\$ en 2021-2022) pour favoriser l'immigration en région et en fonction des besoins du marché du travail et poursuivre les efforts d'intégration. Cet investissement vise notamment à « *augmenter la proportion de personnes immigrantes qui s'établissent dans certaines régions plus touchées par la rareté de main-d'œuvre* » ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D47);
- 50 M\$ réparti également sur deux ans pour bonifier l'aide financière l'apprentissage du français et soutenir les personnes immigrantes qui participent à des cours ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D48);
- 9,1 M\$ sur trois ans pour favoriser l'attraction et la rétention des étudiantes et des étudiants étrangers. Ce dernier investissement vise principalement à conclure des ententes avec Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D48).

On note ici que la mise en œuvre des mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes et des mesures d'intégration qui bénéficient d'un soutien accru est fortement influencée par les besoins de main-d'œuvre du marché du travail ou de certaines régions du Québec. Il faut s'assurer que cette orientation ne nuit pas à l'intégration, dans la société et en emploi, de personnes immigrantes dont les acquis et les compétences ne seraient pas jugés stratégiques.

97 millions \$ pour l'intégration professionnelle des jeunes

Afin d'aider les jeunes adultes à être actifs et à s'intégrer sur le marché du travail, le gouvernement prévoit un investissement de 97 M\$ d'ici 2025-2026 afin d'assurer un financement stable aux carrefours jeunesse-emploi (13,9 M\$ en 2021-2022 et 18,5 M\$ pour les années 2022-2023 et 2023-2024), bonifier le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail (14,1 M\$ d'ici 2025-2026, dont 2 M\$ en 2021-2022) et 31,4 M\$ en 2022-2023 pour soutenir l'intégration au marché du travail des jeunes qui ne sont ni aux études, ni en emploi, ni en formation ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : C30).

595 M\$ pour des branchements à l'internet haute vitesse (IHV)

Le budget 2021 prévoit 595 M\$ en 2021-2022 afin d'offrir aux Québécoises et aux Québécois la possibilité de se brancher à des services internet haute vitesse ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D6). Le gouvernement du Québec a mis en œuvre de nombreux programmes à cet effet depuis 2016, comme le programme Québec branché (2016), le programme Québec haut débit (2019) et l'approche Éclair qui a permis d'investir 660 M\$ en 2020-2021. Les branchements conjugués de ces programmes permettront « *à environ 250 000 foyers additionnels d'avoir accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2022.* » ([Budget 2021-2022 – Plan budgétaire](#) : D7) »

Tout intéressante que soit cette mesure, l'accès à Internet demeure une dépense pour toutes les personnes concernées. En effet, le fait d'avoir la possibilité d'accéder à des services Internet haute vitesse ne signifie pas pour autant que la personne ou les familles concernées ont les moyens de se payer ces services.

3 M\$ pour favoriser la conciliation famille-travail

Le budget 2021 prévoit 3,1 M\$ pour le Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail¹. Ce programme vise à « *soutenir les milieux de travail et les organismes qui souhaitent mettre en place des mesures ou services pour favoriser la conciliation famille-travail* (Budget 2021-2022 – Plan budgétaire : E18) » Il a été mis en œuvre à l'été 2020, dans un contexte de crise sanitaire où de nombreux milieux de travail tentaient tout à la fois de reprendre leurs activités et d'offrir à leurs employés des conditions de travail plus accommodantes. Le ministère de la Famille peut accorder un financement pouvant aller jusqu'à 40 000 \$ par entreprise.

Le Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants² a lui aussi été lancé à l'été 2020. Cependant, aucun crédit du budget 2021 ne fait référence à ce programme.

L'ICÉA reconnaît la valeur de ces programmes. Mais ils sont centrés sur l'emploi et la famille et cela constitue un manque important pour les personnes devant articuler études-famille-emploi. Il serait donc bon de compléter ces programmes par la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins des adultes concernant plus spécifiquement l'articulation études-famille-emploi (AÉFE).

En collaboration avec le chercheur Jean-Pierre Mercier, de l'UQAM, l'ICÉA mène actuellement une recherche sur ce sujet. Les données recueillies en 2020 ont permis de faire un premier repérage des besoins d'AÉFE chez des mères étudiantes de la FGA, du collégial et de l'universitaire et des stratégies institutionnelles en matière d'AÉFE dans ces trois secteurs. Ces données permettront également de mettre la lumière sur les défis de l'AÉFE pendant la pandémie de COVID-19.

Conclusion

Dans l'ensemble, le budget 2021 propose des mesures budgétaires qui répondent à de nombreux besoins en matière d'éducation des adultes. Plusieurs de ces mesures sont même fortement orientées vers des besoins révélés ou exacerbés par la crise sanitaire. Citons en exemple le branchement à des services internet haute vitesse, certaines mesures de formation et de requalification de la main-d'œuvre ou le déploiement de solutions numériques en enseignement supérieur.

Cela dit, un manque flagrant est à déplorer en ce qui concerne la réussite des apprentissages à la Formation générale des adultes (FGA). Aucune mesure du budget 2021 ne répond aux besoins de la FGA révélés durant la crise.

Rappelons que le budget de mars 2020 prévoyait 126 M\$ sur cinq ans pour « *embaucher de nouvelles ressources professionnelles, de soutien et enseignantes* » d'ici 2024-2025. Il était prévu que ces ressources profitent aux secteurs de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP). Est-ce bien ce qui s'est produit?

¹ Famille Québec (mars 2021). Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail destiné aux milieux de travail, page Web du ministère de la Famille, mise à jour le 22 mars 2021. En ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-travail/Pages/index.aspx>.

² Famille Québec (mars 2021). Programme de soutien financier en matière de conciliation famille-travail-études destiné à certains milieux d'enseignement pour les parents-étudiants, page Web du ministère de la Famille, mise à jour le 22 mars 2021. En ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/CFTE/soutien-financier/PSF-milieux-enseignements/Pages/index.aspx>.

Un an plus tard, il est difficile d'évaluer le nombre de nouvelles ressources qui ont été réellement embauchées. Ce manque d'information est d'autant plus inquiétant dans le contexte actuel; alors que la crise sanitaire semble avoir aggravé tout à la fois le manque de ressources à la FGA et les difficultés liées à l'embauche vécues par les centres de services scolaires.

On sait cependant que les besoins en services spécialisés de la FGA sont importants. On sait également que ce secteur accueille de plus en plus d'adultes de 25 ans et plus ([Les adultes à la formation générale des adultes](#), Indicateurs de l'ICÉA). L'ICÉA et ses partenaires l'ont souligné à maintes reprises ces dernières années : ces adultes ont eux aussi des besoins particuliers. Il s'agit souvent des mêmes besoins qu'ils avaient étant jeunes : des besoins parfois non satisfaits qui ont nui à leur réussite scolaire. Le ministère de l'Éducation ne peut ignorer cette réalité.

Ces besoins sont d'autant plus importants dans un contexte de crise où l'action stratégique de tous les secteurs de l'éducation formelle est nécessaire pour consolider les apprentissages, combler les retards scolaires et prévenir les effets négatifs du décrochage. Car de nombreux jeunes adultes ont décroché durant la crise sanitaire et la formation générale des adultes constitue leur meilleure option pour accéder à une première qualification avec l'âge de 20 ans.

Références

ICÉA (2021). *Rendez-vous sur la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie*, Avis de l'ICÉA sur les recommandations et les mesures prioritaires à inclure dans un plan de relance éducative tenant compte des besoins des adultes apprenants du Québec, présenté à M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, et à Mme Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, mars 2021, 43 pages. [En ligne]

https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/IC%C3%89A_Avis_ForumR%C3%A9ussite%C3%89ducative_Mars_2021_0.pdf (Consulté le 30 mars 2021.)

Québec (2021). *Un Québec résilient et confiant, Plan budgétaire*, budget 2021-2022, Gouvernement du Québec, mars 2021, 508 pages. [En ligne] http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/PlanBudgetaire_2122.pdf (Consulté le 30 mars 2021.)